



## Lancement du Plan chorale : 700 jeunes voix à l'unisson

« Il y a un an, avec Jean-Michel Blanquer, nous avons décidé de mettre la pratique musicale au cœur de l'école. Et le plan chorale est le premier acte de cette politique, » a déclaré la ministre de la Culture Françoise Nyssen en inaugurant le grand concert des chorales scolaires du festival École en chœur à la Philharmonie de Paris vendredi 1er juin dernier. Un concert qui a réuni 700 jeunes choristes des académies de Créteil, Versailles, Rouen et Bordeaux aux côtés de l'orchestre Demos-Conservatoires de Paris et de nombreux musiciens.

Et pour la première fois, le chœur de l'Éducation nationale, nouvellement fondé, s'est joint aux élèves. Cet ensemble est constitué d'enseignants, professeurs et autres professionnels de l'éducation. Une « mobilisation exceptionnelle des élèves et leurs professeurs », saluée par la ministre de la Culture et le ministre de l'Éducation nationale qui souhaitent, dès la rentrée prochaine, « accélérer le mouvement » pour généraliser les chorales à l'école.

A seulement quelques jours de l'annonce de l'augmentation des subventions allouées aux pratiques orchestrales à l'école, notamment au projet Demos et à l'association Orchestre à l'école, les deux ministres ont détaillé les mesures concrètes du Plan chorale dont l'engagement est de mettre en place une chorale dans chaque établissement scolaire, du primaire au lycée, à l'horizon de la rentrée 2019. Les pratiques orchestrales et le chant choral étant « deux pendants d'un même mouvement », a précisé Laurent Bayle, directeur de la Philharmonie de Paris. « La réussite doit reposer bien sûr sur la qualité, mais aussi sur la transversalité des disciplines qui réunit autour du même objectif des enseignants, professeurs des conservatoires, travailleurs sociaux et artistes, » a-t-il ajouté.

Des personnalités du milieu culturel et artistique ont ainsi été associées aux mesures en faveur du déploiement des chorales à l'école : une nouvelle charte des chorales a été signée par tous les départements, et sa mise en œuvre sera chapeautée par le compositeur et pédagogue Marc-Olivier Dupin. Des formations à la direction de chœur seront mises à disposition des professeurs et enseignants en partenariat avec Olivier Mantei, directeur de l'Opéra comique et avec la fondation Villecroze. Le dispositif prévoit aussi la mise en place d'un répertoire commun qui sera sélectionné avec le concours de la cheffe de chœur Accentus Laurence Equilbey, et qui « brassera tous les genres musicaux, du plus classique au plus contemporain », selon la ministre de la Culture.

Un Vademecum vient d'être publié afin d'accompagner tous les professionnels. Un projet sur lequel les deux ministères continueront de travailler « main dans la main, en créant des passerelles entre les établissements culturels et les écoles, entre les artistes et les professionnels de l'éducation », a souligné Françoise Nyssen.

La ministre de la Culture est également revenue sur une année « fructueuse en actions en faveur de la musique à l'école. » Parmi les actions citées, la première rentrée en musique, qui sera renouvelée en septembre prochain, le festival École en chœur, que les deux ministères souhaitent développer davantage, et la première Fête de la musique à l'école, qui sera célébrée le 21 juin prochain. Et pour permettre au Plan chorale de passer à la vitesse supérieure dès la rentrée prochaine, notamment de toucher encore plus d'enfants et inciter la création de nouvelles chorales, la ministre de la Culture a lancé un appel aux artistes pour parrainer la rentrée en musique, en particulier dans les établissements en zones d'éducation prioritaire.